

29 février 2012

Dans la circonscription Hochelaga-Maisonneuve de Québec solidaire **Pluralisme en voie de disparition**

Le congrès de décembre 2011 de Québec solidaire et ses suites avaient montré un sérieux recul démocratique tant au niveau du reniement de la stratégie et de certains éléments du programme par la direction nationale que des pratiques démocratiques internes (voir mon analyse, [Bilan sommaire du congrès Québec solidaire de décembre 2011](#), 12/02/12). En particulier,

« Plusieurs membres considèrent même que si une position est minoritaire dans une délégation, la minorité n'a pas le droit de la faire valoir au congrès. Non seulement est-ce là une mise au rancart du principe de la proportionnelle réclamé pour les institutions parlementaires mais aussi un rejet "du droit à la liberté d'opinion et d'expression" (article 19, Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 des Nations unies) auquel on ne renonce pas parce qu'on appartient à une organisation, quelle qu'elle soit. Quant à confondre l'unité d'action nécessaire à l'efficacité de toute organisation militante et l'unité de pensée sous-jacente à la dictature du consensus, c'est là une dangereuse réminiscence du socialisme du XX^e siècle dont les bureaucraties, petites et grandes, des partis de gauche, des syndicats et des organisations populaires n'arrivent pas à se débarrasser. »

Au dernier congrès, la grande majorité de la délégation de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, quoique plutôt d'accord avec la décision du congrès de mars 2011 concernant les rapports avec le PQ en vue des élections et préoccupée par les tergiversations des porte-parole à ce sujet, a refusé ma proposition de modification de l'ordre du jour du congrès afin de reprendre le débat sur la question des alliances ou pactes avec le PQ (on trouvera en annexe 1 mon courriel à la délégation avant le vote). Comme pour moi cette question était fondamentale puisqu'elle engageait la démarcation stratégiquement infranchissable entre Québec solidaire, parti indépendantiste de gauche, et le PQ, parti autonomiste de droite (voir mon article [Québec solidaire : Une plate-forme indépendantiste de gauche](#), 24/02/12), et qu'en plus elle soulevait l'enjeu de la démocratie dans le parti, j'ai pris la décision de prendre sur mes épaules de présenter un équivalent de ma proposition rejetée par la délégation.

Sans trop d'illusion sur la possibilité de la faire adopter puisque je n'avais pas l'appui d'une instance, je comptais au moins provoquer un minimum de débat pour rendre pleinement conscient les congressistes de la contradiction entre la position médiatique des porte-parole et la décision du congrès précédent restée jusque là secrète peut-être même pour une partie des congressistes. D'où ma décision de distribuer un tract (voir annexe 2) explicitant ma position. Que la question des alliances et plate-forme avec le PQ ait rebondi dans les médias en janvier et qu'il y ait de fortes chances que nos adversaires politiques et les médias y reviennent durant les élections, et même avant, eu égard à des alliances post-électorales, j'en tire le bilan que ce fut une erreur pour le parti de ne pas mettre cartes sur table au congrès de décembre et que ce serait une erreur encore plus grande que de ne pas le faire au congrès d'avril comme il semble que ce soit la volonté de la direction nationale.

Mon initiative m'a valu des pressions écrites avant le congrès en plus de me faire engueuler dans les coulisses du congrès puis ensuite des remontrances bien senties à la réunion du comité de coordination de février. À la limite, tout ce savonnage, quand même intimidant, aurait été digestible s'il avait porté sur le fond ou la pertinence de ma proposition. Mais il a porté sur le droit de la faire car, étant la seule personne au sein de la délégation à vouloir modifier l'ordre du jour — il y a quand même eu des abstentions — je n'aurais eu le droit que de me taire sur ce sujet au moment du congrès.

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 des Nations unies au sujet "du droit à la liberté d'opinion et d'expression" ne s'appliquerait plus, pas plus que sa concrétisation dans les statuts de Québec solidaire :

« Québec solidaire est pluraliste, c'est-à-dire qu'il permet la participation et l'expression plurielles des personnes... » (article 2)

« Par ailleurs, le parti reconnaît le droit à tout et à toute membre, à toute instance et à tout collectif d'exprimer sa dissidence, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, dans la mesure où l'expression de ce droit s'inscrit dans une perspective respectueuse du processus démocratique, des principes fondamentaux et du programme du parti, tout en ne visant pas le seul dénigrement de la position majoritaire. » (article 4.3)

Ma proposition respectait le processus démocratique du congrès puisque elle fut reçue et débattue et même qu'elle portait sur la défense de la position majoritaire du congrès non respectée par les porte-parole. D'aucun argumenteront qu'elle ne respectait pas la position de la grande majorité de la délégation d'Hochelaga-Maisonneuve. Et le pluralisme, que devient-il ? Québec solidaire défend le principe du pluralisme pour l'Assemblée nationale en garantissant que tout parti ayant au moins 2% des votes y soit représenté en proportion de sa part du vote. Un délégué sur quinze, si on oublie les abstentions, fait près de 7%. J'étais totalement dans mon droit de faire ma proposition peu importe que sur le fond, j'aie eu tort ou raison. Il me semble que les événements subséquents au congrès ne me donnent pas tort.

Pour combler la mesure, on m'a reproché d'avoir fait une attaque personnelle contre la candidate de Bonaventure parce que mon tract argumentait *« que la candidate de QS dans Bonaventure était une employée d'un parti fédéraliste qui ne veut que réformer à la marge le néolibéralisme, alors que QS veut un Québec indépendant qui « dépasse le capitalisme » (Manifeste du premier mai) »*. Encore une fois, quoiqu'on pense de mon point de vue, il s'agit ici d'un argument politique qui ne vise en rien la personne en question. On m'a aussi dit qu'il faut bien que la candidate gagne sa vie. Détenir un emploi clairement politique identifie publiquement cette personne à ce parti, le NPD dans ce cas-ci. Non seulement la direction de Québec solidaire brouille-t-elle les cartes dans ses rapports avec le PQ, mais elle le fait au niveau fédéral. Un porte-parole vote NPD, l'autre pour le Bloc. Fallait-il révéler ses préférences personnelles alors qu'on est porte-parole ? On accepte une candidate employée du NPD puis on invite une députée du Bloc, allié stratégique du PQ, à une assemblée publique sur notre stratégie pour l'indépendance. Sommes-nous une auberge espagnole ?

Si l'affaire en était restée là, il n'y aurait rien à signaler sauf une inquiétude démocratique. Entre-temps, en janvier, il y eut dans Hochelaga-Maisonneuve une campagne pour l'investiture entre deux personnes membres du comité de coordination, une première dans le parti et peut-être une dernière pour cette élection-ci. Précisons que je n'étais partisan d'aucun-e- des candidat-e-s. Je les considérais tous les deux crédibles et plutôt antilibéraux. Ils se sont d'ailleurs prononcés contre les alliances ou pactes avec le PQ. La candidate finalement défaite, une travailleuse communautaire enracinée dans le quartier, est bien au fait de ses problèmes spécialement vécus par les femmes, même si elle avait de la difficulté à avancer des politiques précises, en plus de montrer une conscience internationaliste qui doit certainement quelque chose à ses origines mexicaines. Le candidat finalement gagnant, un jeune permanent d'un syndicat universitaire et membre du Conseil du travail de la FTQ-Montréal, est manifestement de l'efficace génération Facebook y compris son côté très pragmatique propice à la flexibilité stratégique.

Si, finalement, à la toute dernière minute j'ai opté pour la candidate perdante ce fut à cause de mes appréhensions démocratiques car le savonnage auquel j'ai eu droit provenait exclusivement de l'équipe gagnante. La direction nationale, qui encadra de près le processus et qui s'en déclara satisfaite ([Québec solidaire Hochelaga-Maisonneuve investit Alexandre Leduc](#)), s'est peut-être rassurée trop vite. À l'assemblée générale préparatoire au congrès d'avril, qui a débattu les propositions de plate-forme et qui a élu la délégation de 17 personnes, l'équipe de la candidate défaite n'était pas présente tandis que l'équipe gagnante l'était en force. Il ne s'agit pas de faire porter le chapeau à qui que ce soit mais de constater un potentiel problème de division. Cette hégémonie ne suffisant pas à l'équipe gagnante, il a fallu qu'elle m'élimine aussi de la délégation par des méthodes n'y allant pas de main morte. Pourtant j'avais utilement contribué au débat sur la plate-forme faisant adopter deux amendements pour deux défaites (voir annexe 3).

J'ai eu droit à un appel au pied à ne pas m'élire pour les raisons susmentionnées, manière de faire rarissime au sein de Québec solidaire et même ailleurs. Pour s'assurer que mes chances soient réduites, l'équipe gagnante a fait en sorte qu'il y ait huit candidatures pour huit postes homme. À

remarquer que je ne prétends pas qu'il y ait eu complot mais certainement une convergence tacite. Le résultat, côté homme, fut un (quasi ?) *winner's take all* de l'équipe gagnante et de ses sympathisants à cent lieues du pluralisme (côté femme, seulement quatre des neuf postes furent comblés sur place dont deux absences puis les autres après coup suite à un appel aux membres). Pour combler la mesure, il a été proposé que QS Hochelaga-Maisonneuve défende les 10 propositions priorisées lors du sondage effectué lors de l'assemblée générale, ce qui revient, à l'encontre des statuts, à nier tout pluralisme et toute dissidence. Cette proposition était en fait irrecevable, ce que personne, moi compris, n'a réalisé sur le coup.

La santé démocratique de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve me semble affligée d'une bonne grippe saisonnière, celle de la saison des élections. S'il y a eu et s'annoncent au PQ d'étonnants ralliements à la chef — à la CAQ et au PLQ, la question ne se pose même pas — ce fut suite à l'adoption de son programme électoral et surtout de son rajustement démocratique péniblement imposée à la chef. À Québec solidaire, l'adoption de la plate-forme est devant nous. Cela exige la plus grande liberté de discussion et de proposition à tous les niveaux dans le plus grand respect du pluralisme dans la composition des délégations. Et il est tout à fait possible de combiner ce débat à l'unité d'action indispensable à la préparation de la campagne électorale. Encore ne faut-il pas écœurer ceux et celles qui ont des divergences avec les vues et les méthodes de l'équipe gagnante de sorte à rendre leur collaboration pénible.

Plus que l'explication de la saison des élections, amplifiée par l'ardeur d'une jeune équipe plutôt masculine et la peur d'être mis en contradiction par des adversaires et des médias de plus en plus attentifs, se profile un sérieux défaut structurel provenant des pratiques syndicales qui a été, est encore, l'école de la démocratie d'une partie de la jeune équipe gagnante. Ce défaut, immense au point de complètement dénaturer la démocratie, consiste en la tendance à confondre unité d'action et unité de pensée. À juste titre, une fois le débat clos, les directions syndicales insistent pour le ralliement dans l'action car, autrement, comment faire une grève efficace. Mais quand le principe du ralliement s'étend aux opinions de chacun, c'est non seulement la démocratie qui est mise en cause mais à terme la force même du mouvement syndical. À la longue, la participation des militantes et militants en désaccord peu ou prou tend à la baisse. Les assemblées syndicales se vident et le niveau de rapport de force nécessaire aux grèves devient hors d'atteinte. La bureaucratie syndicale et son appareil s'en trouvent peut-être raffermi mais le syndicalisme en devient tellement affaibli qu'il devient socialement marginal.

Alors la jeunesse cherche à retrouver la démocratie en construisant de nouveaux mouvements sociaux tel le mouvement Occupons/Occupy où la dialectique démocratie/radicalité renoue avec ses origines historiques. Il me semble que ce mouvement, d'ailleurs présent dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, est une bonne source d'inspiration pour rectifier le tir.

Marc Bonhomme, 29 février 2012, corrigé le 20 avril 2012

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

Annexe 1 : Courriel du 28/11/11 à la délégation d'Hochelaga-Maisonneuve

Je demanderai ce soir une modification de l'ordre du jour de cette rencontre dans le sens que je vous ai déjà indiqué, soit intervenir pour modifier l'ordre du jour du congrès pour discuter des rapports de QS avec le PQ spécialement en vue des prochaines élections.

J'estime que la réponse indirecte, sous forme de la mise au point dans la dernière infolettre aux associations, que nous avons eue suite à notre demande écrite de modification de l'ordre du jour est insatisfaisante. Aucune mention n'y est faite de la résolution très claire du congrès de mars soit que « *QS ne négocie aucun pacte tactique ou alliance stratégique pour la prochaine campagne électorale et présente 125 candidatures dans les limites du possible.* », résolution qui, je vous le rappelle, n'a jamais été rendu publique ni même publiée sur notre site Internet, pas plus d'ailleurs que les résolutions programmatiques de ce même congrès.

Il ne s'agit pas seulement de « *quelques articles qui dernièrement ont fait mention d'arrangements possibles dans certaines circonscriptions avec le Parti québécois.* » comme le dit la mise au point de la direction de notre parti mais d'une déclaration du député qui dit « *Le député de Québec solidaire (QS), Amir Khadir, a proposé hier au PQ de faire un pacte avec son parti pour "défaire la droite". Pour qu'un parti souverainiste batte le Parti libéral et la Coalition pour l'avenir du Québec de François Legault, les deux forces doivent s'unir, croit-il.* » ([Marois tente de rassurer ses députés inquiets](#), Le Devoir, 28/10/11), ce qui est une négation frontale et publique de la décision du congrès.

Il n'est pas exact d'affirmer que « *[d]epuis la fondation de QS, nous avons toujours dit et répété que nous étions ouverts au dialogue avec le PQ tout en demeurant critiques de ses politiques lorsqu'il était au pouvoir. Mais un dialogue, eh bien, ça se fait à deux!* » (Antoine Robitaille, [Point chaud - « Très déçue » du NPD](#), Le Devoir, 24/10/11) comme le fait notre PPP, ce que la direction répète en d'autres mots dans sa mise au point. C'est là mêler les pommes et les oranges. On peut certes discuter avec le PQ et d'autres partis de maintes ententes ponctuelles mais tout dialogue est strictement exclu sur les questions des pactes tactiques et alliances stratégiques.

Qui est l'instance souveraine de notre parti ? Le congrès ou les porte-parole ?

Quelle est l'orientation fondamentale de notre parti ? Un parti de gauche contre la droite PLQ-PQ-ADQ-CAQ ou une réédition, sous forme de coalition formelle ou informelle, de l'alliance souverainiste droite-gauche (interclassiste) qu'a toujours été le PQ ?

Annexe 2

Proposition de modification de l'ordre du jour

Attendu la résolution du congrès de mars 2011 que « *QS ne négocie aucun pacte tactique ou alliance stratégique pour la prochaine campagne électorale et présente 125 candidatures dans les limites du possible.* » ;

Attendu que cette résolution n'a jamais été rendue publique ni même publiée sur le site Internet du parti, pas plus d'ailleurs que les résolutions programmatiques de ce même congrès ;

Attendu que « *Mme David s'est dite surprise de "voir la direction du PQ, pour le moment en tout cas, ne pas être si encline que ça au dialogue" au sujet d'éventuelles alliances.* ». (Antoine Robitaille, [Bonaventure : le PQ a payé pour son cynisme, estime Charest](#), Le Devoir, 7/12/11) ;

Attendu que « *[I]e député de Québec solidaire (QS), Amir Khadir, a proposé hier au PQ de faire un pacte avec son parti pour "défaire la droite". Pour qu'un parti souverainiste batte le Parti libéral et la Coalition pour l'avenir du Québec de François Legault...*» (Mélissa Guillemette, [Marois tente de rassurer ses députés inquiets](#), Le Devoir, 28/10/11) ;

Attendu que la candidate de QS dans Bonaventure était une employée d'un parti fédéraliste qui ne veut que réformer à la marge le néolibéralisme, alors que QS veut un Québec indépendant qui « *dépasse le capitalisme* » (Manifeste du premier mai) ;

Il est proposé

- 1. Que le point « *Politiques d'alliances de Québec solidaire en particulier pour les prochaines élections* » soit ajouté à l'ordre du jour.**
- 2. Que des ateliers et à une plénière sur ce sujet aient lieu durant l'avant-midi du samedi.**

Marc Bonhomme,
délégué et membre du comité de coordination d'Hochelaga-Maisonneuve (à titre d'information)

Si l'ordre du jour du congrès était modifié dans ce sens, j'y proposerais de prime abord la résolution suivante quitte à la modifier ou à la retirer pour une autre plus satisfaisante selon l'évolution des débats :

- Construire un front de gauche, de la rue et des urnes, composé de Québec solidaire et du mouvement syndical et populaire, contre la droite des banques, du patronat et des partis à leur solde, PLQ-PQ-ADQ-CAQ.
- Soumettre à la Coalition contre la tarification et la privatisation, dont Québec solidaire est membre, que la Coalition propose aux centrales syndicales, aux associations étudiantes nationales et à la FFQ, dans le cadre de l'Alliance sociale ou ailleurs, de tenir des États généraux au tout début de 2012 pour tenter de coordonner les possibles grèves étudiantes, la grève sociale votée par la CSN, les mobilisations autour du huit mars et celles contre les budgets libéral et conservateur.
- Proposer à la Coalition contre la tarification et la privatisation et à l'Alliance sociale sa plateforme électorale en vue d'en arriver à une entente pour une campagne préélectorale et électorale conjointe.
- Publier à la une du site Internet, dans les plus brefs délais, les résolutions programmatiques adoptées des enjeux deux et trois et créer un onglet « programme » sur la une où sera expliquée notre démarche programmatique puis publié dans l'ordre dans lequel elles ont été adoptées les résolutions programmatiques votées jusqu'ici.

Annexe 3

Ont été adoptées mes deux amendements suivants (libellé approximatif) :

Nationalisation des centrales hydroélectriques de Rio-Tinto-Alcan (le libellé définitif est plus général mais mentionne explicitement RTA)

La une du Devoir du 29 février ([Le lockout peut libérer Rio Tinto Alcan de ses devoirs](#)) montre certainement l'à-propos de cet amendement pour un parti se disant des urnes et de la rue.

On ne peut que souhaiter que la pertinente déclaration du député solidaire (Presse canadienne, [Amir Khadir invite les étudiants en grève à investir massivement la rue](#), Le Devoir, 29/02/12) en appui non seulement à la revendication étudiante mais aussi à ses moyens — quoique il faille être prudent sur les actions minoritaires non massives et non décidées démocratiquement qui peuvent se retourner contre le mouvement — et surtout à la perspective de la gratuité scolaire annonce que cette revendication sera la priorité de la campagne électorale. Cette déclaration démontre la grande sensibilité de Québec solidaire aux luttes sociales due à l'antilibéralisme de la majorité de sa base militante, ce qui le distingue nettement du NPD.

Le droit de veto des peuples autochtones et inuit sur le Plan Nord et chacun de ses projets

Appeler à des négociations avec les peuples autochtones et inuit ne suffit pas car ceux-ci sont sans rapport de force face aux gouvernements et aux transnationales. De plus, il faut que le droit à l'autodétermination des peuples autochtones et inuit signifie quelque chose de concret.

Ont été rejetés mes deux amendements suivants :

Appliquer les mesures fiscales proposées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics générant des revenus supplémentaires de 9 milliards \$

Il n'aurait pas fallu que le nom de la Coalition soit mentionné par souci de l'autonomie de cette Coalition que Québec solidaire appuie mais que le PQ n'appuie pas. Il me semble que la majorité de la Coalition, après consultation, aurait plutôt été des plus heureuses que sa réforme fiscale audacieuse mais méconnue acquiert de la visibilité en campagne électorale.

Supprimer l'ajout « en autant [ces entreprises] soient fondamentalement saines et viables »

Ajouter ce point comme condition sur l'expropriation sans indemnité des entreprises fermées si leurs travailleurs veulent les transformer en coopératives revient à dire que ce point ne s'applique jamais puisque si elles ferment ou congédient massivement c'est parce qu'elles ne sont pas capitalistement saines et viables. Laisser à la bureaucratie étatique le soin de juger de ce que signifie « *saine et viable* », comme il a été suggéré, c'est laisser à l'ennemi la décision. Un parti de gauche doit pleinement avoir confiance au jugement des travailleur-euse-s qui peuvent rendre une entreprise saine et viable, avec l'aide de l'État quitte à la reconvertir. La décision leur appartient.